

«Valeurs Actuelles: "Oui il y a des solutions"»



Débat : oui, des solutions existent - Propos recueillis par Pochat Josée

30 ans de déficits Les propositions concrètes, parfois douloureuses, de trois anciens ministres de l'Économie : [Jean Arthuis](#), François Baroin et Hervé Gaymard. Pour sortir du déni.

ÉTAT Il faut continuer à baisser le nombre de fonctionnaires

François Baroin La révision générale des politiques publiques (RGPP) doit être poursuivie. Le non-remplacement d'un fonctionnaire partant à la retraite a porté ses fruits et cette règle peut encore être appliquée deux ans avant d'arriver au seuil au-dessous duquel que les services publics ne sont plus rendus.

Dans une prochaine étape, il faudrait avoir le courage d'affronter le débat sur la poursuite de certaines missions de l'État, et de certains des opérateurs, soit à des entités territoriales, voire au privé. À l'exception des secteurs sur lesquels il ne faut pas de désengagement : police, gendarmerie, justice. Et l'Éducation nationale, qui est un cas à part. Ses effectifs doivent s'adapter à l'évolution démographique. Il faut tenir à des ratios à respecter, qui existent, fixant le nombre d'enseignants par rapport au nombre d'élèves, en étant pragmatique.

Hervé Gaymard Effectivement, la séquence "on fait mieux avec moins de fonctionnaires" s'achève et on ne fera pas mieux sur les missions de l'État. Même en étant favorable au principe de la RGPP, je pense que son application a été très mal gérée sur le plan opérationnel, trop brutale, en ne tenant pas assez compte des personnels. Ce qui a provoqué une réaction de rejet. D'autres réformes sont en cours. Exemple. L'immense majorité des routes nationales a été décentralisée aux départements. En Savoie, il ne reste plus que 60 routes nationales. La logique voudrait que toutes deviennent départementales. On maintient des services de l'État peu efficaces sur l'ensemble du territoire pour gérer quelques centaines de kilomètres de routes. Le bon sens voudrait que l'on bascule définitivement les routes aux départements.

L'État, pour être sérieux, doit continuer d'adapter le volume de ses fonctionnaires, moins brutalement qu'auparavant. Nous avons 50 % de fonctionnaires de plus que les autres pays européens. Ces statistiques sont irréfutables.

François Baroin Le précédent gouvernement avait adopté, non sans efforts, une règle nommée "zéro valeur" consistant à ce que les salaires n'augmentent plus et ne suivent même plus l'inflation. Il serait impératif de continuer sur ce chemin. *Idem* pour les salaires de la fonction publique. Les différents mécanismes font que leur pouvoir d'achat, malgré la crise, a toujours été non seulement supérieur à l'inflation mais supérieur au pouvoir d'achat des Français. L'évolution de ce que l'on appelle le point d'indice représente 25 à 30 % de l'évolution de la masse salariale, ce que l'on peut être courageux, en le gelant dans la durée, quitte à maintenir les évolutions de garantie individuelle de pouvoir d'achat.

Jean Arthuis C'est vrai, il faut continuer à baisser le nombre de fonctionnaires et agir sur les salaires. Je propose une réforme qui consisterait à bloquer les rémunérations les plus élevées de la fonction publique. On peut trouver là quelques centaines de milliards. Un jour avoir le courage d'aborder la question de la durée du temps de travail. En Allemagne, dans les municipalités par exemple, on travaille 35 heures par semaine. La masse salariale des trois fonctions publiques (État, hospitalière et collectivités locales) s'élève à 260 milliards. On peut considérer que les 35 heures, sur ces rémunérations, représentent 25 milliards.

François Baroin Les 35 heures, c'est vrai, sont responsables à la fois de la baisse de la compétitivité de nos entreprises et de l'organisation de la fonction publique de l'État en général et hospitalière en particulier.

[Jean Arthuis](#) Pour tout ce qui concerne les frais généraux, l'immobilier, les achats, le travail a été bien entamé et il n'y a pas de dépenses considérables. Mais les frais de fonctionnement, ce n'est pas seulement l'électricité, le téléphone, les gommes et les crayons, les dotations aux universités, à des établissements publics comme Réseau ferré de France, c'est encore l'allocation aux adultes handicapés (par an), l'aide personnalisée au logement (6 milliards), autant de dépenses difficilement compressibles.

Les ministres viennent de recevoir les lettres de cadrage les enjoignant de réaliser 7 % d'économies dans leur budget de printemps 2010, Nicolas Sarkozy avait tenu une conférence sur les déficits publics à l'issue de laquelle il avait déclaré que le fonctionnement et d'intervention baisseraient de 10 % en deux ans. Ce qui n'était pas rien puisque globalement, la masse de crédits est de 100 milliards. Deux ans après, dans la réalité, au-delà des annonces, ces crédits n'avaient baissé que de 1 %. Une baisse de crédits arbitrages extrêmement douloureux. Là, on est toujours dans l'affichage, qui paraît peu crédible.

François Baroin Le travail de recensement effectué pour que l'État connaisse véritablement son patrimoine vient seulement de commencer. On ne sommes pas encore totalement certains de savoir précisément combien d'agents travaillent directement ou indirectement pour l'État. C'est l'un des grands acquis du quinquennat de Sarkozy, on a une vision objective de ce qu'a l'État en charge globale. Ce qui est important, qu'il y a encore une vingtaine de milliards d'économies à faire sur ces sujets, considérables. Une partie du patrimoine de l'État doit être révisé.

COLLECTIVITÉS LOCALESAddiction maximale !

Hervé Gaymard Deux remarques. Est-ce que l' élu local arrive à résister à la demande de l'électeur ? La décentralisation a permis de rapprocher le citoyen. C'est son aspect vertueux. L'envers de la médaille, c'est que cette proximité provoque l'augmentation de la demande. Le contribuable veut payer moins d'impôts et l'électeur attend toujours plus de ses élus locaux. Résister à cette addiction est difficile à l'échelon local.

Deuxième point : une partie des dépenses des collectivités locales sont imposées par l'État. Sur environ la moitié des budgets des collectivités locales, par exemple, les présidents de conseil général ne sont que des payeurs : le domaine social et les dépenses liées aux pompiers. Dans le département comme la Savoie, les dépenses afférentes aux personnes handicapées et aux personnes âgées ont été multipliées par cinq. C'est pourquoi, dans le cadre des futures réformes de la dépendance, je préconise que l'ensemble des dépenses soit renationalisé.

François Baroin Nous avons raté le passage à l'intercommunalité. Les communes ont eu tendance à transférer une partie de leurs structures intercommunales en créant des postes de fonctionnaires sans en supprimer à leur échelon. Nous avons là un vrai problème de mutualisation. La raison voudrait que l'on applique le non- remplacement d'un fonctionnaire territorial sur deux partant à la retraite. C'est une norme normative, dans un pacte passé avec les collectivités.

[Jean Arthuis](#) En vingt ans, les collectivités territoriales ont créé 350 000 emplois, en partie à cause du développement de l'intercommunalité.

François Baroin Il faut maintenant engager une discussion sur l'inflation des normes. Elles sont bien souvent liées à un texte d'ego d'un ministre. C'est insupportable. À l'exception singulière de l'accessibilité des handicapés dans les bâtiments publics, où l'on déroge, tout le reste doit être discuté. Une bonne partie des augmentations récentes de la fiscalité locale vient d'une géraltisation de l'embauche beaucoup et appuie sur le champignon fiscal pour financer ces normes. Aujourd'hui, je crois qu'il y a un consensus à gauche, pour reconnaître que ces normes coûtent très cher, trop cher.

[Jean Arthuis](#) Cette hystérie normative entraîne des centaines et des centaines de millions de dépenses supplémentaires. Sortons de là, où, pour satisfaire le plus grand nombre, on adopte les normes les plus ambitieuses. Quelques exemples concrets. Les maires

communes rurales de 300 habitants, quand ils réaménagent une rue, doivent refaire les trottoirs s'ils font moins de 1,40 mètre de large. Pour permettre à deux fauteuils roulants de se croiser. Quelle est la probabilité, dans une commune rurale, de voir se croiser deux fauteuils ? Elle est très proche de zéro.

Il y a quelques mois, le préfet de la Mayenne me demande où j'en suis dans l'élaboration de la carte du bruit en Mayenne. Il s'agit d'une loi qui résulte d'une directive européenne de 2002. Si je fais faire cette carte, je vais probablement dépenser 100 000 euros d'honoraires pour un cabinet spécialisé qui nous dira que près de la voie ferrée passent des TGV qui font du bruit. Une fois ce constat posé, la loi prescrira la construction de murs antibruit, histoire de générer encore un peu plus de dépense publique ? Je n'ai pas établi ce constat, j'estime avoir un devoir de résistance.

Autre norme. Les maires organisent les garderies dans les écoles, avant et après la classe. Pour les enfants de moins de 6 ans, un adulte pour encadrer 8 enfants et au-delà de 6 ans, un adulte pour 12 enfants. Quand les écoliers arrivent en classe à 8 h 30, il y a un adulte pour 25. Ne pourrait-on pas laisser le maire fixer lui-même son niveau d'encadrement ?

Je pourrais multiplier ces exemples à l'envi. Voilà comment on accumule des centaines de millions de dépenses supplémentaires. Le maire local est enfermé dans un corset et interdit aux élus d'être imaginatifs. Faisons-leur confiance ! Il y a là un pacte intelligent à passer entre les collectivités locales. Les dotations baissent un peu mais l'État cesse d'imposer des normes folles, toujours génératrices de dépenses supplémentaires.

Hervé Gaymard Sur la machine à "normer", signalons qu'il n'y a jamais d'étude d'impact ni d'évaluation sur les conséquences de la loi. Il faut oser aborder le sujet, difficile, du handicap. Sujet dans lequel je suis pourtant très investi à titre personnel. La loi de 2005 est toute une partie normative qui part d'excellentes intentions mais qui est inapplicable. Elle impose la mise aux normes d'accès des bâtiments publics existants avant 2015. Nous n'y arriverons pas. Sans compter les répercussions de ce texte dans le privé. L'hôtellerie est un secteur où les marges sont importantes. La moitié des hôtels français risquent de mettre la clé sous la porte. Voilà typiquement ce qu'on a pondé une loi, politiquement normative, sans faire la moindre étude d'impact et dont on découvre seulement maintenant les inconvénients. Personne n'ose lever le doigt pour signaler le problème. Parce que le premier qui le fera se verra immédiatement reprocher de nuire aux handicapés, leur insertion et l'égalité d'accès. Ce sujet, aujourd'hui, est totalement tabou.

SANTÉAbus et mauvaises gestions

François Baroin C'est effectivement dans ce que l'on appelle la sécurité sociale, c'est-à-dire l'État providence, la solidarité, que la dépense publique est la plus élevée. 600 milliards, c'est considérable. D'où partons-nous ? Pour la première fois en 2011, l'évolution de la santé (2,8 %) n'a pas dépassé l'objectif qui avait été fixé. Mais on pourra difficilement aller plus loin sans remettre en question la santé publique. En revanche, il faudrait agir sur les remboursements et une meilleure gestion des hôpitaux. Il y a là un vrai chantier. Nous avons à ce sujet une bombe à retardement qui s'appelle le déficit hospitalier et qui s'élève à 20 milliards : c'est un problème supplémentaire.

[Jean Arthuis](#) Je suis d'accord, il y a d'immenses progrès à faire dans la gestion des hôpitaux et, à la clé, des marges non négligeables. Il faudra aussi mettre de l'ordre dans la course aux actes.

Hervé Gaymard Dans le prix des bâtiments hospitaliers comme dans ceux destinés aux personnes âgées dépendantes, je suis convaincu qu'on peut sans problème réduire les coûts de 30 %. Quand un directeur d'établissement réclame 140 millions pour construire un hôpital et qu'on lui accorde que 100, on construit malgré tout un bel établissement. L'efficacité du système hospitalier couplée à une meilleure gestion nous permettrait aussi de singulières économies.

ALLOCATIONS SOCIALESUn modèle à 600 milliards d'euros

François Baroin Les Français ne s'en rendent pas compte mais nous avons, avec deux ans d'indemnisation chômage,

avantageux au monde, à l'exception du Danemark. Nous ne pourrions pas faire l'économie d'un débat sur la durée d'indemnisation. Nous sommes dans l'obligation de prendre des mesures douloureuses. En attendant, il faut commencer par revoir le système intermittent du spectacle, déficitaire de un milliard d'euros, où les abus sont nombreux, les critères d'attribution trop larges.

Hervé Gaymard Appuyons-nous sur la notion de civisme pour lutter réellement contre les fraudes et les abus. Parce qu'aujourd'hui, quand le sujet est abordé, immédiatement on entend des voix s'élever sur le thème "on fustige le faible et l'opprimé".

Au sujet de la dépendance des personnes âgées, une question va devoir être posée. Allons-nous prendre en compte la richesse prise en charge des anciens ? Aujourd'hui, que l'on soit pauvre ou milliardaire on est pris en charge de la même manière. Il y a une limite pour maîtriser la dépense publique. Faire payer ceux qui peuvent payer, dans le domaine de la vieillesse, pour commencer.

Il y a enfin sur les allocations sociales un procédé radical pour ralentir la dépense qui consiste à ne plus l'indexer sur l'inflation. C'est une mesure horizontale très efficace. Ce qui n'empêche pas de faire quelques exceptions, par exemple sur l'allocation parent isolé.

EUROPE La fin de l'irresponsabilité

[Jean Arthuis](#) Les dix premières années de gestion de la zone euro ont été des années folles. Et tous les gouvernants européens ont été témoins de la turpitude. Ils ont commencé par transgresser les règles adoptées pour passer à la monnaie unique. En France, les 3 % de déficit à l'origine, pour faire face à une crise, sont devenus la norme.

Le sujet de la gouvernance européenne est devenu incontournable. La dette française, en 2011, a été augmentée des 12 milliards de contribution au Fonds européen de stabilité financière. Malgré tout, on n'a toujours pas de gouvernance européenne. Avec le pied dans la monnaie unique, on a pris un billet aller sans retour vers le fédéralisme. Sans en tirer les conséquences.

La vérité, c'est que l'on n'aurait jamais dû admettre la Grèce dans l'euro. Une fois admise, il aurait été impératif de mettre en place une surveillance très attentive. Mais on était tellement contents qu'Antoine Zacharias, patron de Vinci à l'époque, puisse vendre un appartement à Paris et arrondisse sans doute sa retraite chapeau pour aller la percevoir ensuite en Suisse, qu'on a laissé faire. On ne permet pas à l'Union européenne de s'approprier les problématiques de l'Europe, sujet pourtant fondamental, parce que l'on n'en parle pas.

François Baroin La grande leçon des crises que l'on traverse depuis quatre ans et singulièrement à l'échelle européenne depuis 2008, c'est de ne plus rester à mi-chemin. Soit nous retournons en arrière en sortant de l'euro. On retrouve le franc avec une dévaluation massive, on désendette, l'ensemble des Français s'appauvrit et accepte une récession durable; soit on va vers plus d'intégration européenne, plus de coordination budgétaire et fiscal, plus de coordination des différentes politiques publiques.

[Jean Arthuis](#) Catherine Ashton, la représentante de l'Union pour les Affaires étrangères, dispose tout de même de 2 500 conseillers. A-t-elle besoin de maintenir dans chaque pays les représentations diplomatiques de chacun des États membres ? Ne pourrait-il pas y avoir une diplomatie de l'Union européenne?